

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal

9 juillet 2024



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

ADMINISTRATION ET AFFAIRES COURANTES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

1. Administration et affaires courantes

1.1 Adoption de l'ordre du jour

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que soumis.

**À L'ORDRE
DU JOUR**



1. Administration et affaires courantes

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 juin 2024, tel que présenté.

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.3 Dépôt d'un procès-verbal de correction

Les modifications suivantes ont été apportées aux résolutions précédemment mentionnées :

Dans la résolution numéro 2024-05-119 : Nous aurions dû lire « 1.11 » au lieu de « 1.10 »;

Dans la résolution numéro 2024-05-133 : : Nous aurions dû lire « adopté à la majorité » au lieu de « adopté à l'unanimité »;

Dans la résolution numéro 2024-05-137 : : Nous aurions dû lire « adopté à la majorité » au lieu de « adopté à l'unanimité ».

**PROCÈS-
VERBAL**



1. Administration et affaires courantes

1.4 Approbation de la liste des déboursés

D'APPROUVER le paiement de la liste des déboursés pour la période du 12 juin 2024 au 9 juillet 2024 au montant de 1 977 744,05 \$ tel que soumise par le Service des finances.

LISTE DES DÉBOURSÉS



1. Administration et affaires courantes

1.5 Dépôt du rapport financier et du vérificateur externe – exercice financier 2023

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec, le conseil prend acte du dépôt par le greffier-trésorier du rapport financier consolidé ainsi que du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2023.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER



1. Administration et affaires courantes

1.6 Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur externe

Le maire fait son rapport des faits saillants du rapport financier 2023 et du rapport du vérificateur externe, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec. Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la Municipalité conformément aux modalités de diffusion déterminées par le conseil.

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER



1. Administration et affaires courantes

1.7 Fonds d'administration budgétaire modifié 2024 du Parc régionale de la Rivière-du-Nord

D'APPUYER l'adoption du Fonds d'administration budgétaire modifié 2024 de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord du 1er juillet au 31 décembre 2024;

D'AUTORISER le paiement de la quote-part supplémentaire au fonctionnement et répartie entre les municipalités, selon l'article 8 de la nouvelle entente intermunicipale relative au maintien de la Régie intermunicipale du Parc régional de la Rivière-du-Nord, au montant de 24 797 \$ pour la réalisation et la poursuite du Parc régional de la Rivière-du-Nord;



QUOTE-PART



1. Administration et affaires courantes

1.8 Suivi des constats et fermeture de dossiers à la Cour municipale de Sainte-Adèle

D'AUTORISER le paiement des factures pour les dossiers clos portant les numéros 8746, 8897, 9834, 9251 et 9384 à la Cour municipale de la Ville de Sainte-Adèle;

DE DEMANDER la fermeture des dossiers toujours en suspens sur le territoire de la Municipalité de Saint-Hippolyte.

1. Administration et affaires courantes

1.9 Cession d'une partie du lot 2 767 088 – rue Cabanac



1. Administration et affaires courantes

1.9 Cession d'une partie du lot 2 767 088 – rue Cabanac

D'AUTORISER la cession d'une partie du lot 2 767 088 du cadastre du Québec connu comme étant la rue Cabanac à monsieur David Piquette pour la somme nominale de 1 \$;

DE DÉCRÉTER que les honoraires professionnels de l'arpenteur-géomètre et du notaire seront à la charge du requérant;

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'acte de cession ainsi que tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

SOUSSIONS, CONTRATS ET RÈGLEMENTS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

2. Soumission, contrats et règlements

2.1 Adoption du Règlement n° 1251-23-02 modifiant le Règlement n° 1251-23 relatif à la tarification de l'ensemble des services municipaux

Ce règlement a pour but de modifier l'annexe D du Règlement n° 1251-23 afin d'ajouter la tarification prévue au Règlement n° 1225-22 relatif au déneigement résidentiel des allées d'accès et des stationnements privés.

DÉNEIGEMENT RÉSIDENTIEL DES ALLÉES D'ACCÈS ET DES STATIONNEMENTS PRIVÉS	Tarif
Frais d'enregistrement du permis d'opération	50 \$ / année
Frais de remplacement d'un d'enregistrement	15 \$

ADOPTION DE RÈGLEMENT



2. Soumission, contrats et règlements

2.2 Adoption du Règlement SQ-901-02 modifiant le Règlement SQ-901 sur la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans les rues, les trottoirs, les parcs et les places publiques

Ce règlement a pour but de spécifier les heures d'ouverture du parc du Grand-Héron.

ARTICLE 4 HEURES D'OUVERTURE

Les parcs sont fermés au public de 23 h à 7 h, sauf dans le cas où une activité est organisée par les autorités de la Municipalité et à l'exception du parc du Grand-Héron qui est fermé de 20 h à 7 h.

ADOPTION DE RÈGLEMENT



RESSOURCES HUMAINES



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

3. Ressources humaines

3.1 Dépôt du rapport mensuel

2024	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Administration générale, ressources humaines et communications			5	5	5	5						
Greffe			3	3	3	3						
Finances			4	4	4	4						
Travaux publics			15	26	26	28						
Urbanisme			6	6	5	6						
Environnement			5	5	7	6						
Loisirs			7	7	7	25						
Culture et bibliothèque			10	10	11	11						
Sécurité incendie			24	24	24	24						
Sécurité communautaire			3	4	16	24						
Parcs et espaces verts			6	8	7	7						

TRAVAUX PUBLICS



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

4. Travaux publics

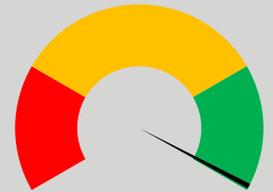
4.1 Dépôt du rapport mensuel – 30 juin 2024

MUNICIPALITÉ DE SAINT-HIPPOLYTE

Rapport des indicateurs de performance - juin 2024

TRAVAUX PUBLICS	Demande	Mensuel		Depuis le début de l'année	
	En attente	Complétée	Reçue	Complétée	Reçue
ADMINISTRATION	0	0	0	2	2
ARBRES	248	204	184	499	747
CHEMIN	30	9	15	106	129
DEMANDE INTERSERVICES	3	0	0	18	20
DENEIGEMENT	6	0	1	12	18
ECLAIRAGE	13	0	2	53	60
EDIFICES MUNICIPAUX	1	0	0	1	2
FOSSÉ	37	4	9	17	40
LOISIRS ET CULTURE	1	0	0	1	2
NETTOYAGE ET ENTRETIEN	0	0	0	1	1
ORDURES	0	0	0	4	4
PARCS & ESPACES VERTS	1	0	0	0	1
PONCEAU	19	4	7	10	20
RAMASSER LES BRANCHES CITOYENS	1	0	1	0	1
SIGNALISATION	3	1	4	29	30
VOIRIE	4	0	2	10	9
Total TRAVAUX PUBLICS	367	222	225	763	1 086
Total	367	222	225	763	1 086

MENSUEL



99 %

CUMULATIF



70 %

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel – Échéancier des grands travaux 2024

ROUTES	EMPLACEMENTS	DATES * PEUVENT VARIER
Ch. du Lac-Connelly	Du # 859 jusqu'au chemin de la Carrière sur une distance de 686 mètres	29 avril au 31 mai
120 ^e avenue	Au complet sur une distance de 128 mètres	8 juillet au 9 août
Rue de la Colline	De la route 333 jusqu'à la rue du Soleil sur une distance de 167 mètres	8 juillet au 9 août
Croissant des Hauteurs	Au complet sur une distance de 194 mètres	12 août au 13 septembre
Rue Ogilvy Ouest	De la rue Ogilvy Est jusqu'au # 16 Ogilvy Ouest sur une distance de 188 mètres	3 juin au 5 juillet
Rue Tracy	De la rue Angus jusqu'à la rue Ogilvy Est sur une distance de 265 mètres	3 juin au 5 juillet
Rue Bellevue	De la rue Angus jusqu'à la rue Montaubois sur une distance de 290 mètres	3 juin au 5 juillet
Chemin du lac du Pin-Rouge	De la 520 ^e avenue jusqu'à la 545 ^e Avenue sur une distance de 908 mètres	3 juin au 5 juillet
Chemin des Quatorze-Îles	De la 202 ^e avenue jusqu'à la 216 ^e Avenue sur une distance de 840 mètres	29 avril au 31 mai

*** Les dates peuvent varier selon la disponibilité des sous-traitants et la météo.**

4. Travaux publics

4.1 Réparation et nouveau pavage – Travaux 2024

ROUTES	FOSSÉS	ÉMONDAGE	CORRECTION PONCEAUX/ ROCHES	PULVÉRISATION PAVAGE	PAVAGE	ACCOTEMENT
Ch. du Lac-Connelly	100 %	100 %	100 %	0 %	0 %	0 %
120 ^e avenue	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue de la Colline	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Croissant des Hauteurs	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue Ogilvy Ouest	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rue Tracy	100 %	100 %	100 %	75 %	0 %	0 %
Rue Bellevue	80 %	100 %	80 %	80 %	0 %	0 %
Chemin du lac du Pin-Rouge	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Chemin des Quatorze-Îles	50 %	100 %	30 %	0 %	0 %	0 %

* Les dates peuvent varier selon la disponibilité des sous-traitants et la météo.

4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel – Activités à venir en JUILLET

- Opération de colmatage de nids-de-poule;
 - Nivelage et réparation des chemins;
 - Installation de pavage à la pièce (patch);
 - Vidange des trappes à sédiments;
 - Marquage des lignes axiales et des accessoires.
-
- **RAPPEL:**
 - Respectez les limites de vitesse pour votre sécurité.
 - Respecter nos travailleurs sur les divers chantiers routiers.
 - Remplir le formulaire en ligne pour recevoir des matériaux d'excavation.

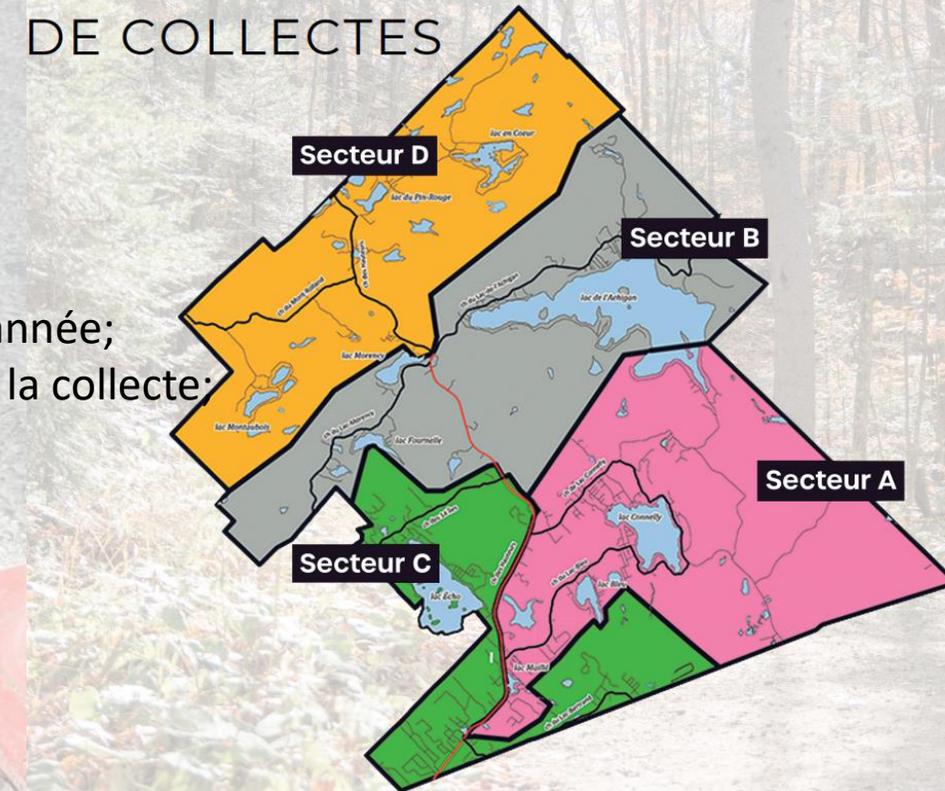


4. Travaux publics

4.1 Dépôt du rapport mensuel – Collecte de branches

- Offert gratuitement de mai à octobre;
 - Première semaine du mois: secteur A et C;
 - Troisième semaine du mois: secteur B et D;
 - Un maximum de 15 minutes est accordé par collecte;
 - Un maximum de 2 demandes de collecte par adresse civique pour l'année;
 - Inscription obligatoire en ligne au plus tard à midi le jeudi précédent la collecte;
- **RAPPEL:**
 - Les branches doivent être placées en bordure de la rue le dimanche précédent la collecte;
 - Déposer les gros bouts des branches du côté de la rue, pas plus de 5 pieds de haut;
 - Diamètre maximum de 4 pouces. Aucune bûche, souche ou débris;
 - Le nettoyage des résidus est la responsabilité du propriétaire.

CARTE DES SECTEURS DE COLLECTES



URBANISME



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

5. Urbanisme

5.1 Dépôt du rapport mensuel Permis et certificats

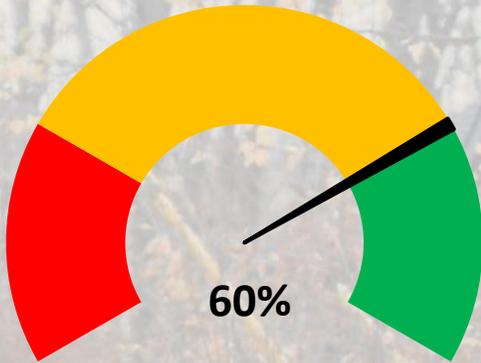
TYPE DE PERMIS	Nombre émis
Coupes d'arbres (moins de 10 arbres)	20
Installation septique	18
Ouvrage de prélèvement des eaux	12
Construction neuve maison	9
Remise	8
Piscine hors terre	7
Galerie, patio, perron, véranda ouverte	3
Garage détaché	3

Comparatif	Mensuel (juin 2024)			Annuel		
	2024	2023	Diff.	2024	2023	Diff.
Nombre émis	100	180	- 80	637	620	17
Valeur totale	4 403 723 \$	10 343 484 \$	- 5 939 761 \$	34 149 549 \$	32 760 035 \$	1 389 514 \$
Résidence						
▪ Nombre	9	15	- 6	50	45	5
▪ Valeur	3 361 000 \$	6 877 500 \$	- 3 516 500 \$	19 248 800 \$	16 717 738 \$	2 531 062 \$
Inst. septique	18	24	- 6	72	58	14

5. Urbanisme

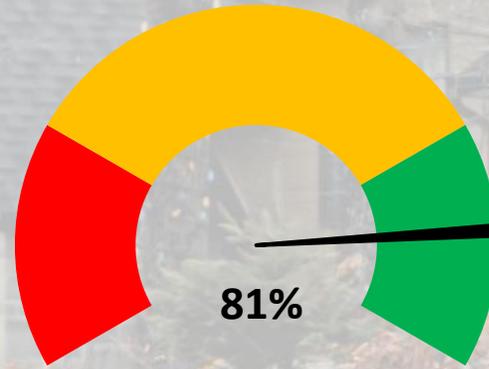
5.1 Dépôt du rapport mensuel Dossiers d'infractions et Requêtes

REQUÊTES - JUIN 2024



Reçues	5
Complétées	3

REQUÊTES - ANNÉE 2024



Reçues	47
Complétées	38

Requête(s) reçue(s) en juin	Nombre
Bâtiments accessoires	0
Bâtiments principaux	1
Constructions accessoires	1
Permis & certificats	3
Terrain	0

Requête(s) complétée(s) en juin	Nombre
Bâtiments accessoires	2
Bâtiments principaux	0
Constructions accessoires	0
Permis & certificats	1
Terrain	0

5. Urbanisme

Demande de dérogations mineures

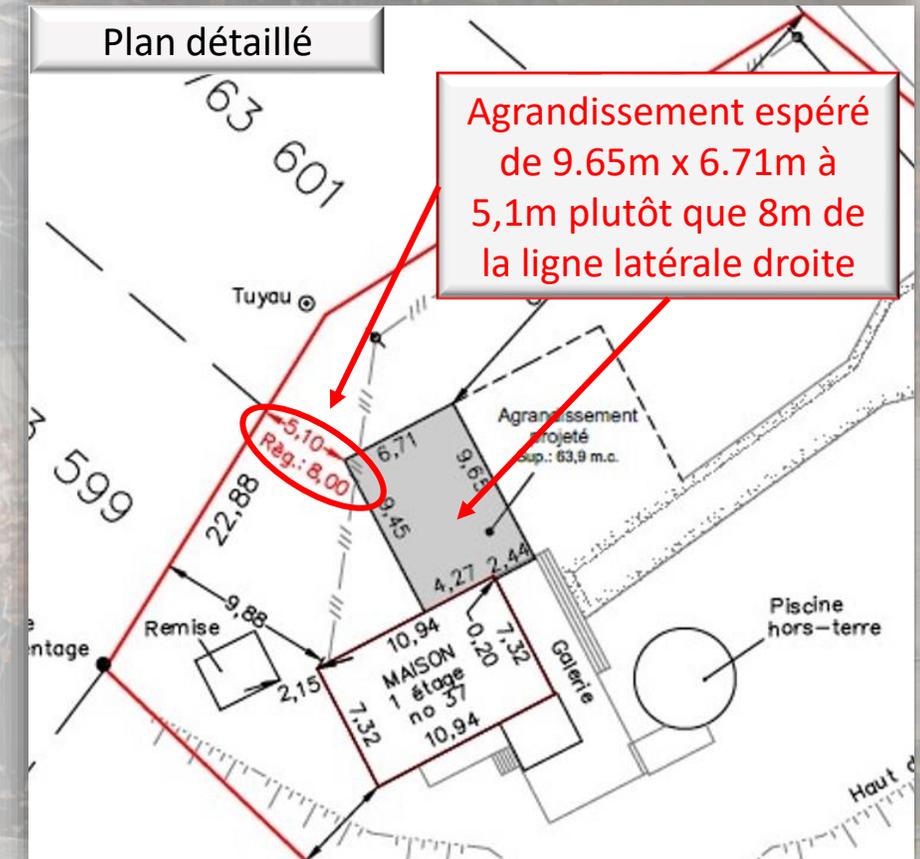
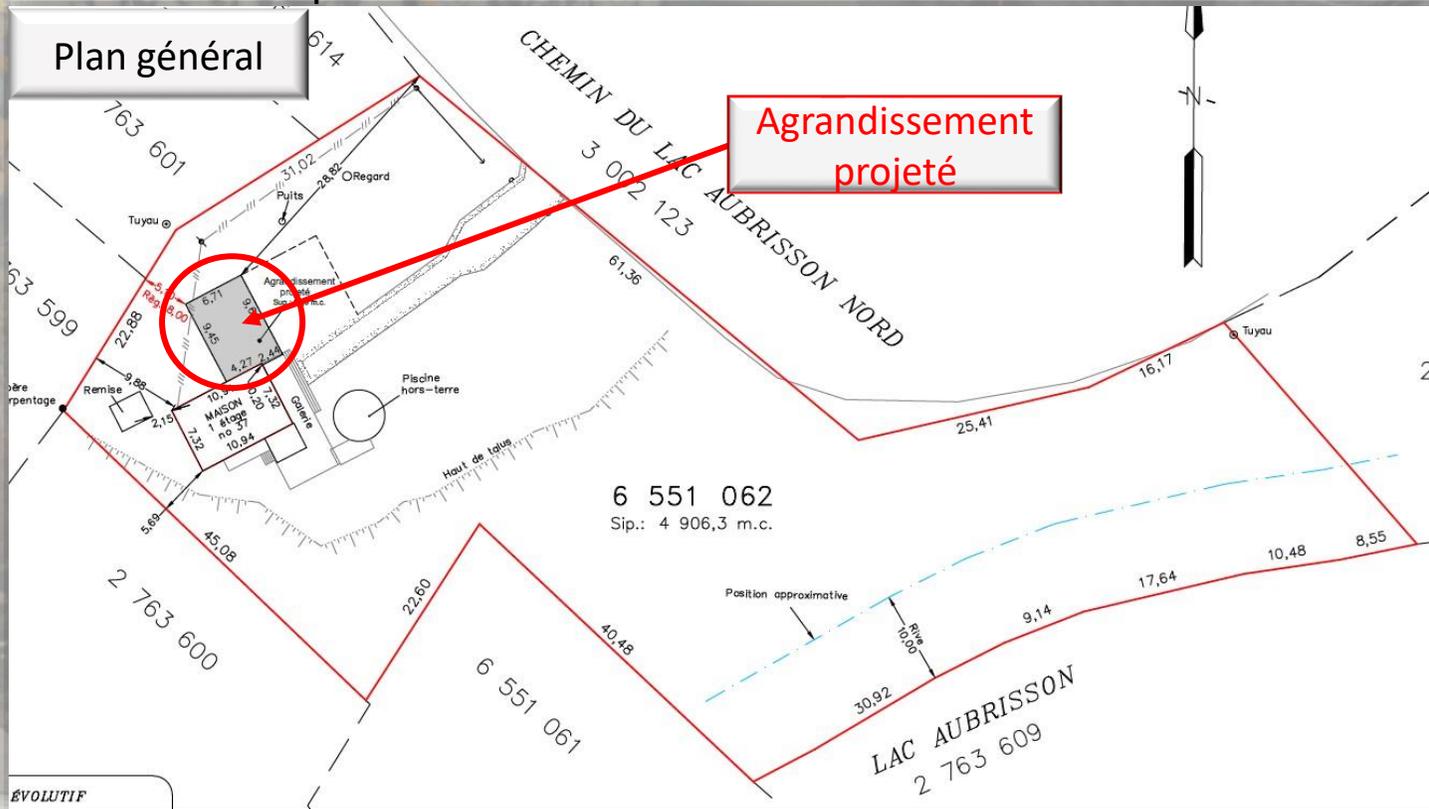
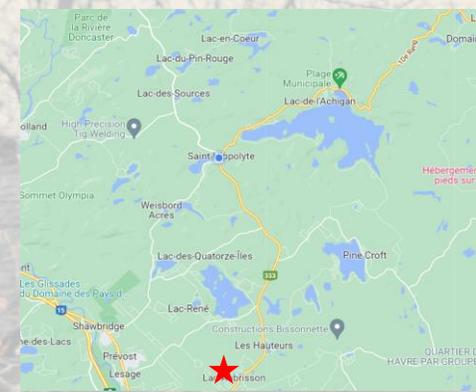
DÉROGATIONS MINEURES



5. Urbanisme

5.2 DDM 2024-0020: 37, chemin du Lac-Aubrisson Nord

La demande consiste à autoriser, pour un agrandissement projeté, que celui-ci empiète de 2,9 m dans la marge latérale droite de 8 m pour un terrain de 1 500 m² et plus de la zone H-119.

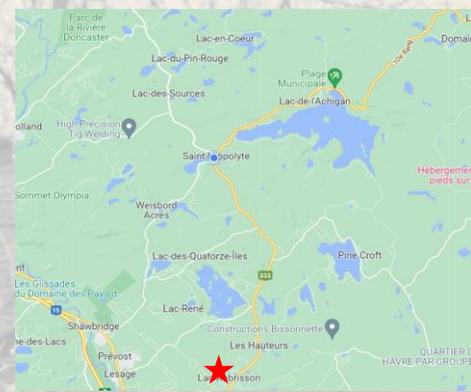


RECOMMANDATION

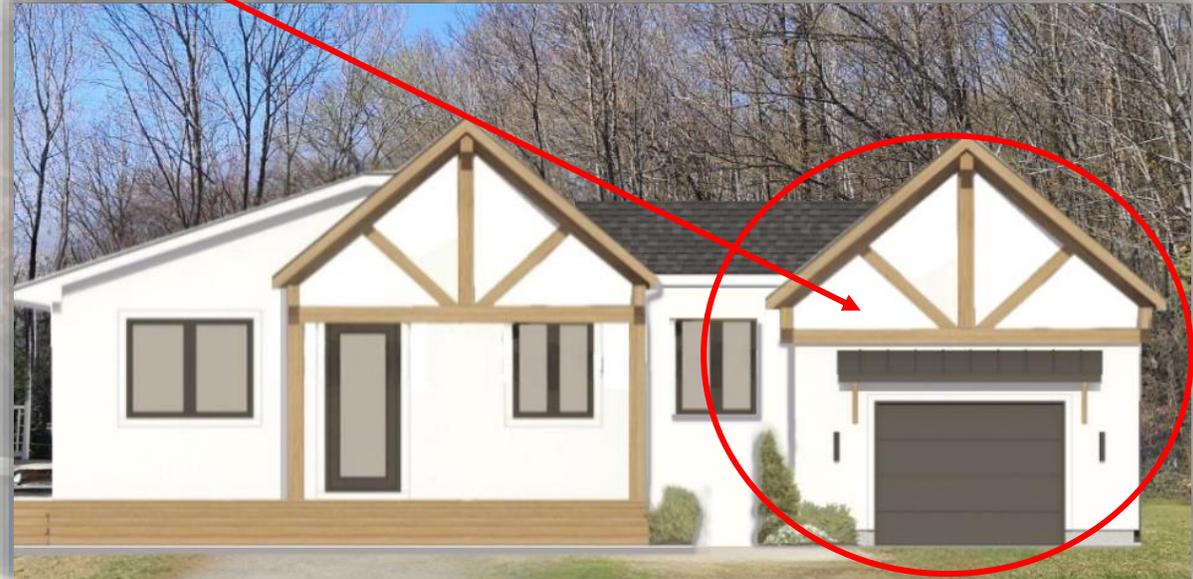
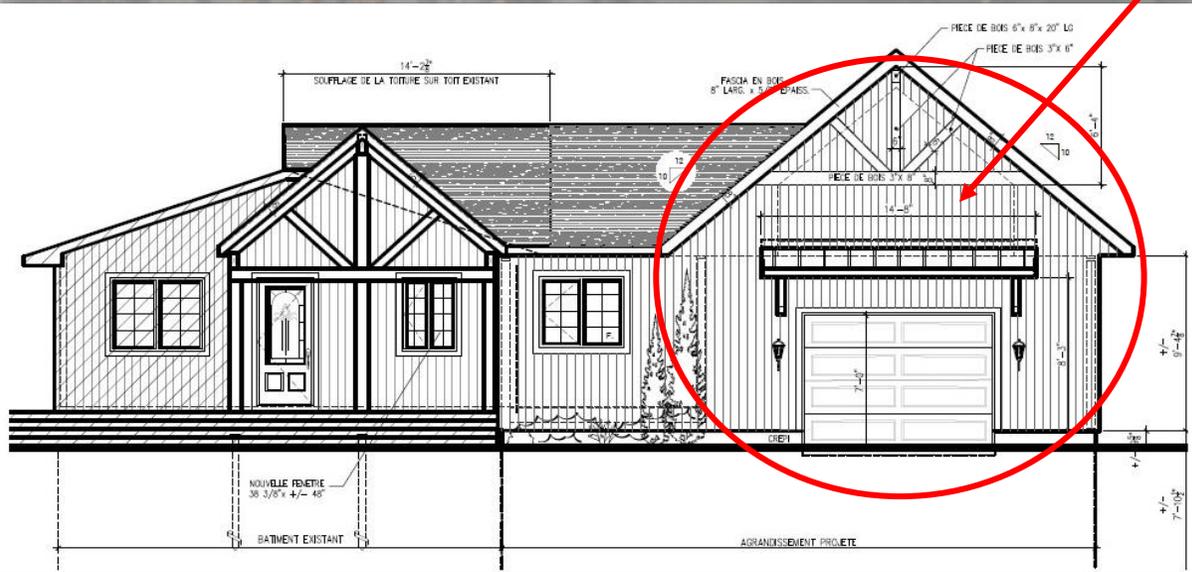
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.2 DDM 2024-0020: 37, chemin du Lac-Aubrisson Nord...suite



Agrandissement souhaité de 9,65m x 6,71m à 5,1m plutôt que 8 m de la ligne latérale droite



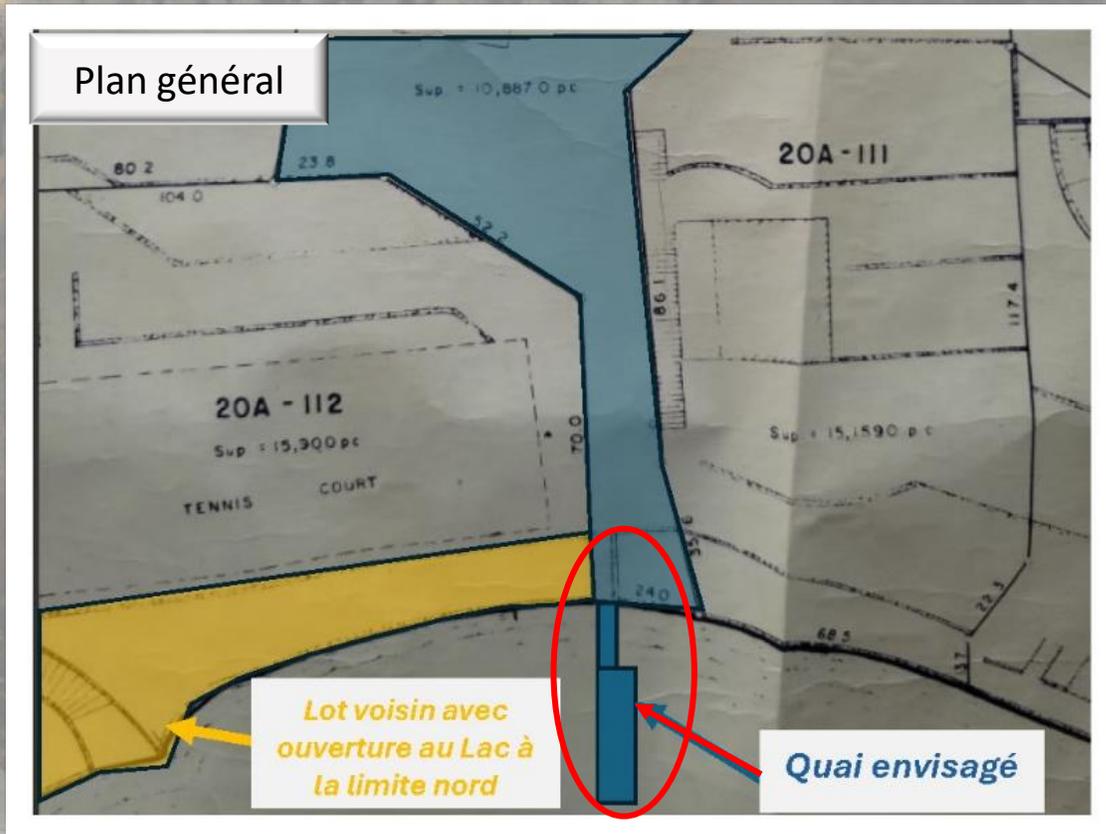
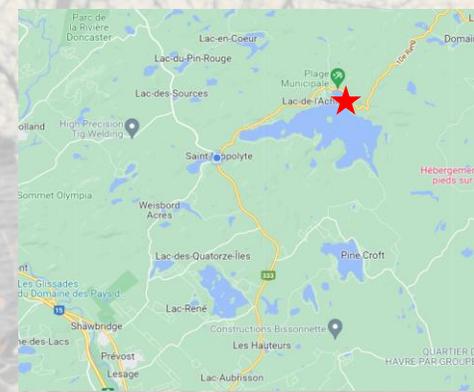
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2024-0019 : 993, chemin du Lac-de-l'Achigan

La demande consiste à autoriser, pour le quai projeté, que celui-ci soit implanté à 0,5 mètre de la de la ligne latérale nord du terrain au lieu des 5 mètres.

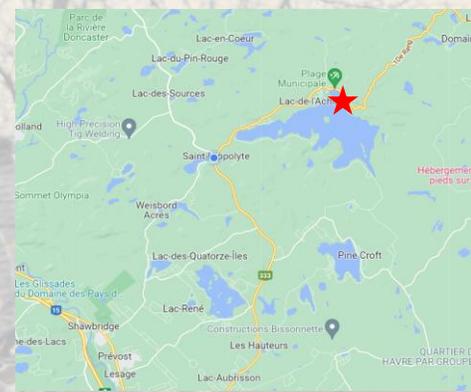


RECOMMANDATION

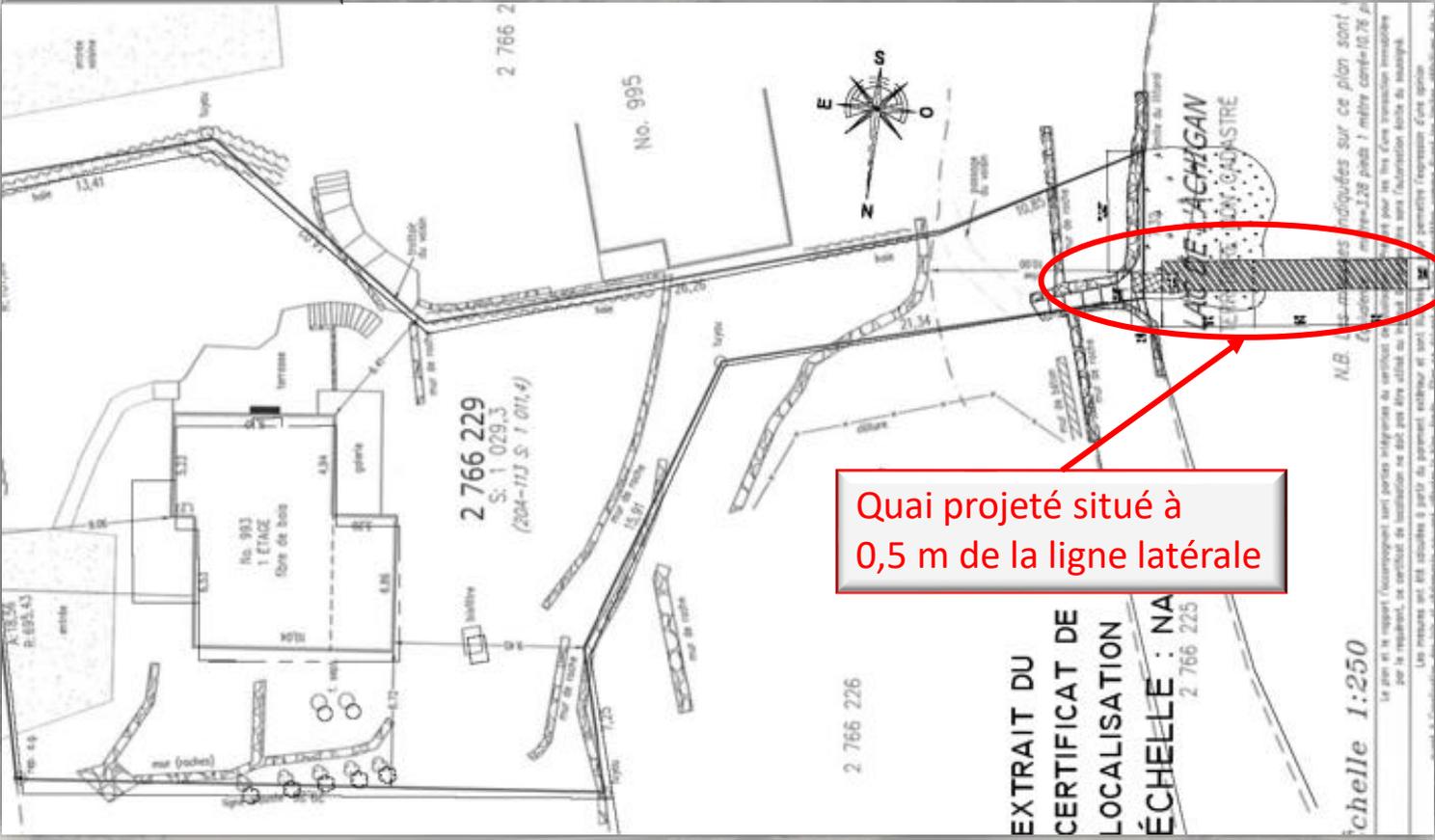
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** la DDM

5. Urbanisme

5.3 DDM 2024-0019 : 993, chemin du Lac-de-l'Achigan...suite

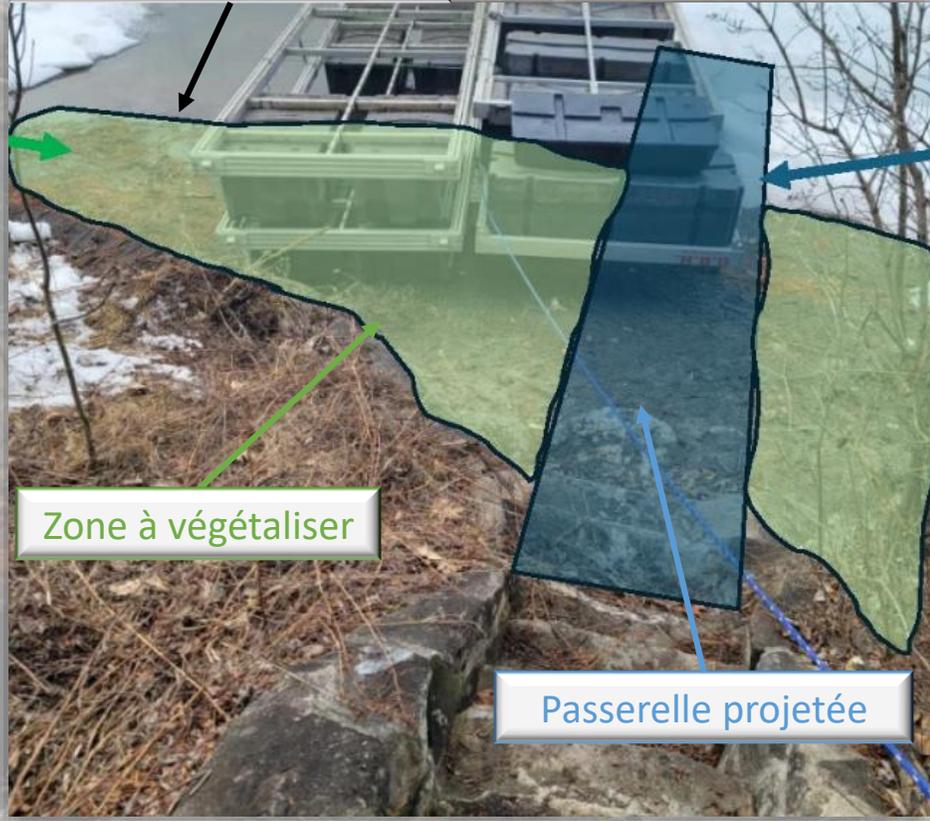


Plan détaillé



Quai projeté situé à 0,5 m de la ligne latérale

Implantation projetée



Zone à végétaliser

Passerelle projetée

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER la DDM

5. Urbanisme

Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

PIIA

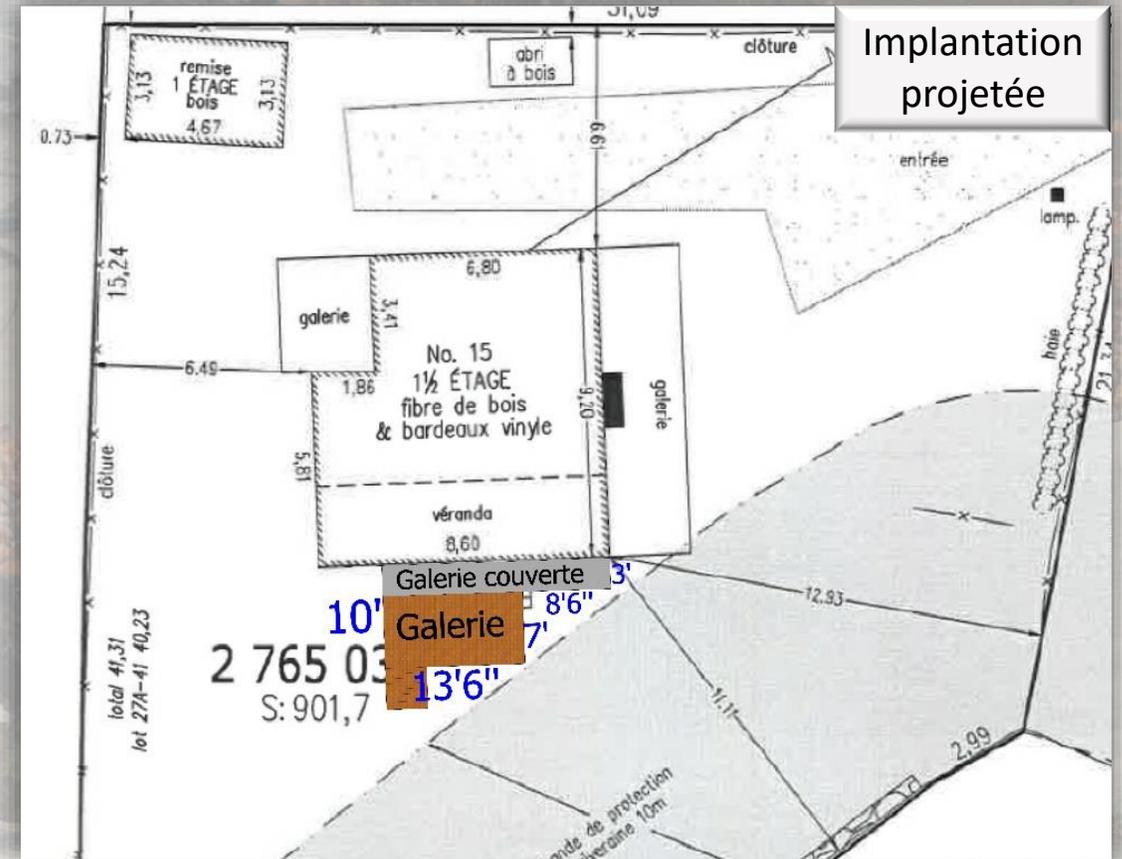
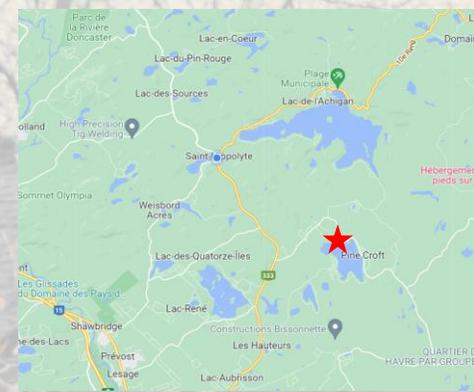
Plan d'Implantation et d'Intégration Architecturale



5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0012: 15, 135^e Avenue

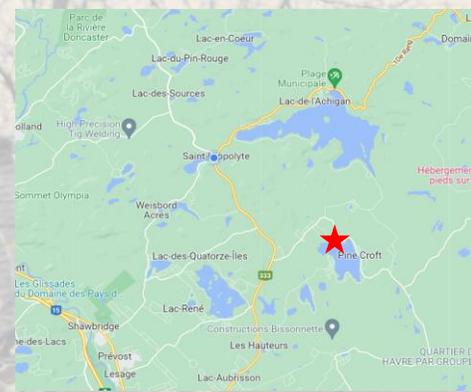
Agrandissement et rénovation bâtiment principal – Lac Connelly



Implantation projetée

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA



5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0012: 15, 135^e Avenue...suite



Résidence actuelle - côté lac



Résidence actuelle - côté rue

Modélisation 3D – côté lac

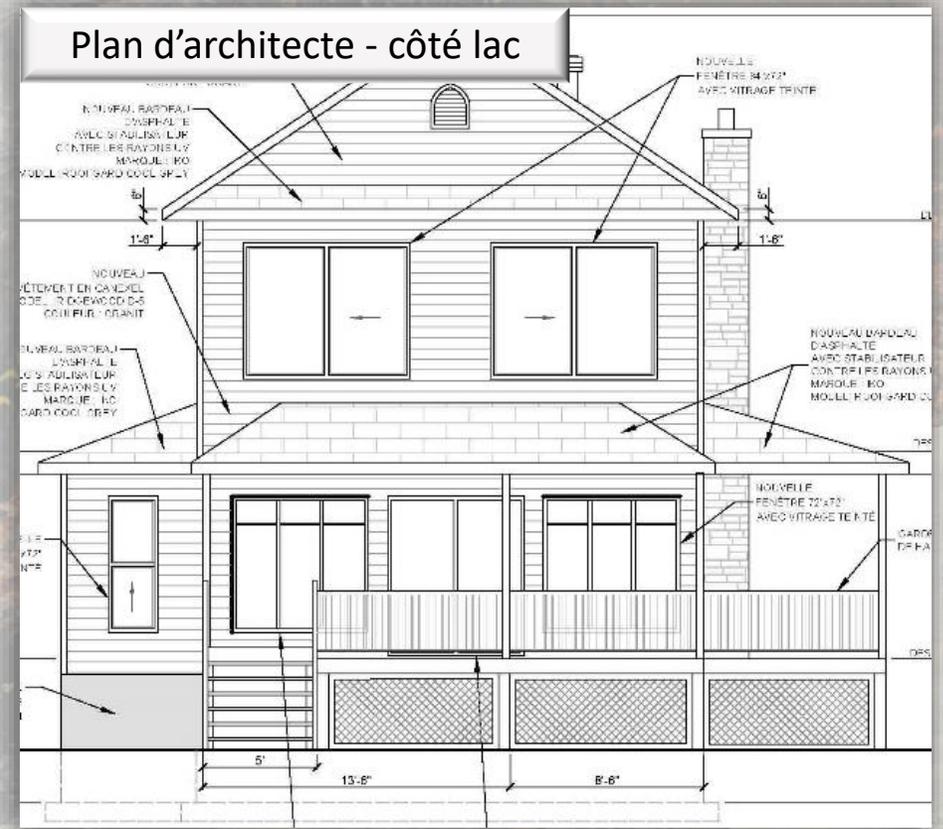
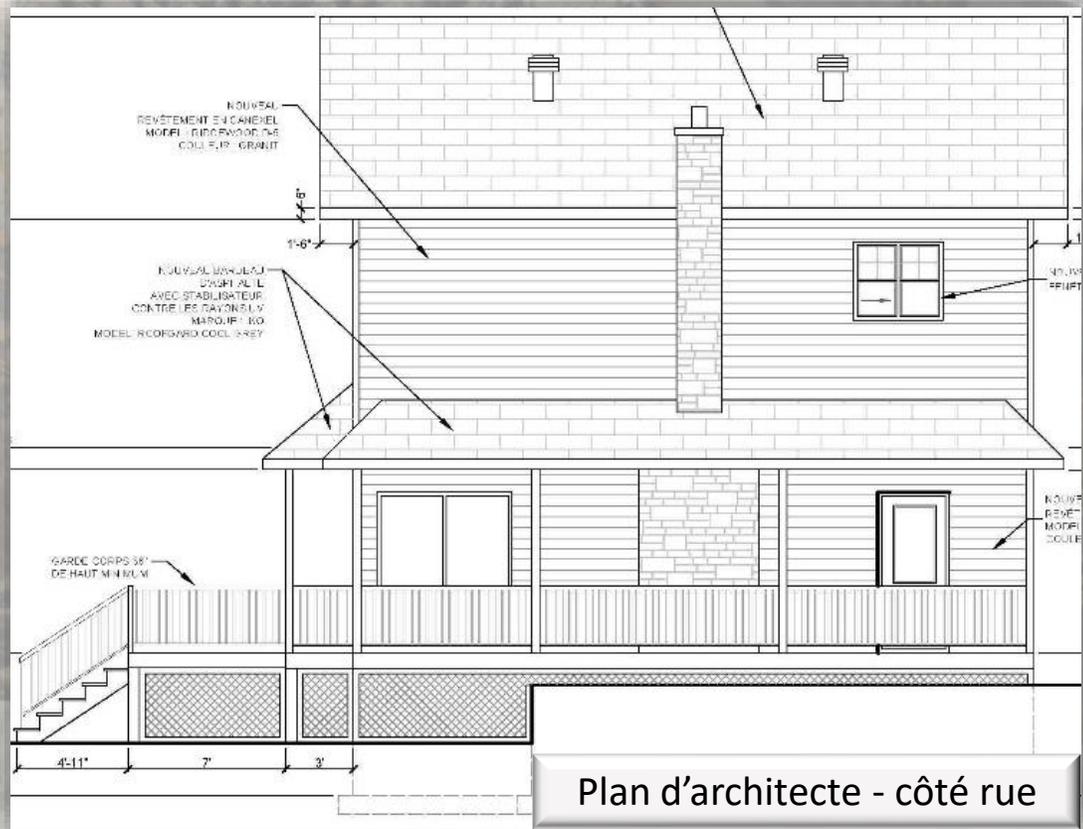
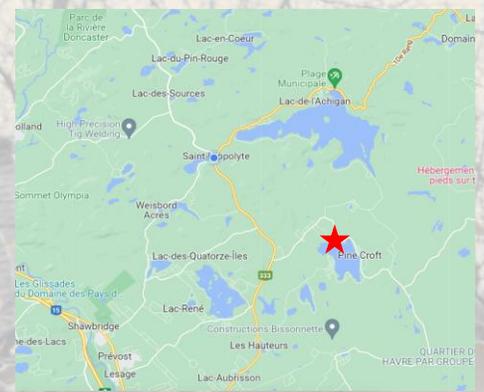


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

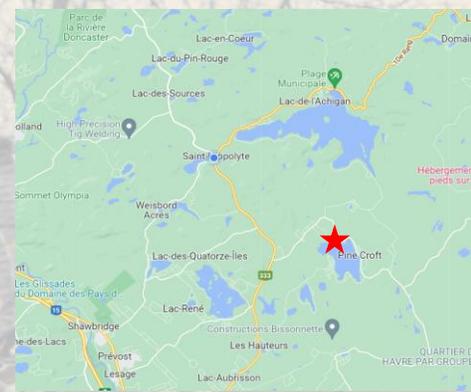
5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0012: 15, 135^e Avenue...suite



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA



5. Urbanisme

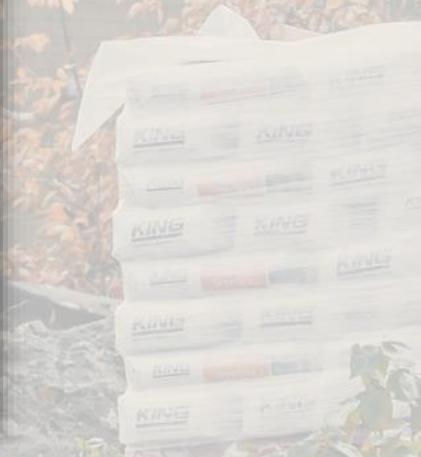
5.4 PIIA 2024-0012: 15, 135^e Avenue...suite

IKO®
RoofGard-Cool Grey™
SYNTHETIC UNDERLAYMENT

Superior-quality synthetic underlayment is lightweight and engineered to perform brilliantly. Underlayment Elevated.

Revêtements extérieurs

Granit*



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.4 PIIA 2024-0012: 15, 135^e Avenue...suite



222, 129^e Avenue



19, 135^e Avenue

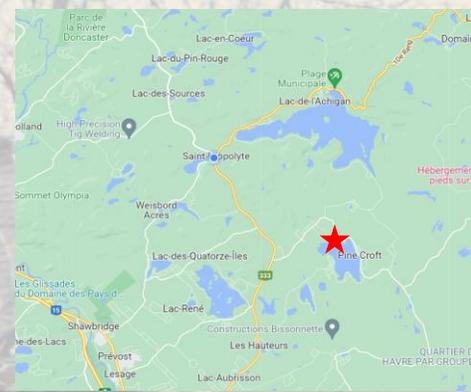


226, 129^e Avenue



27, 135^e Avenue

Maisons voisines



31, 135^e Avenue



17, 135^e Avenue

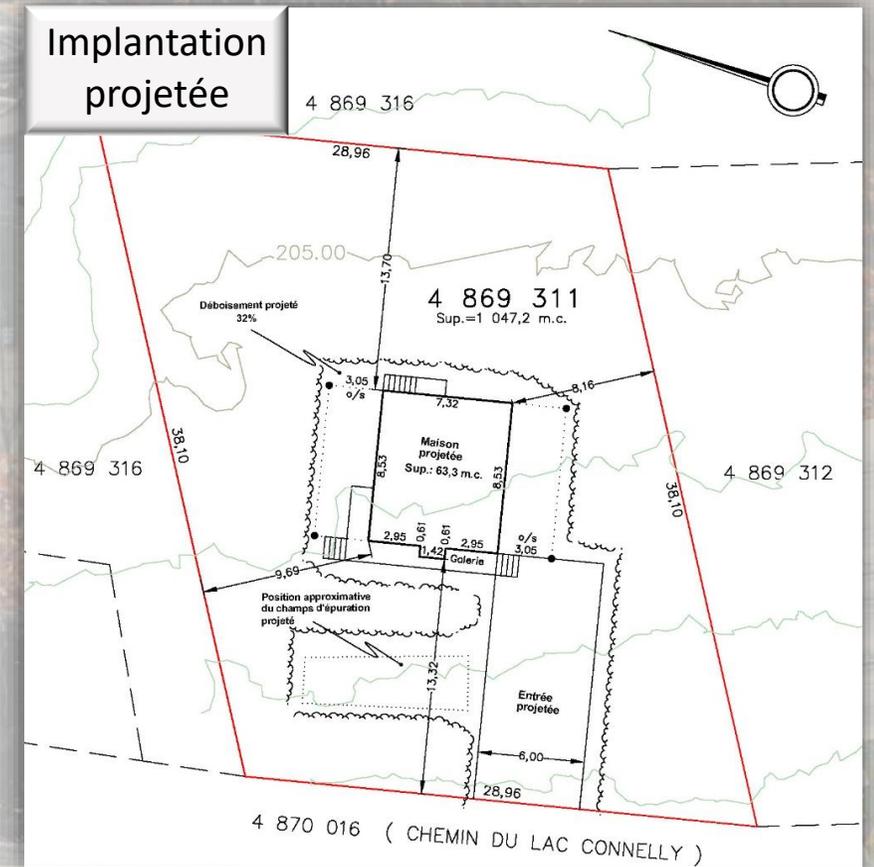
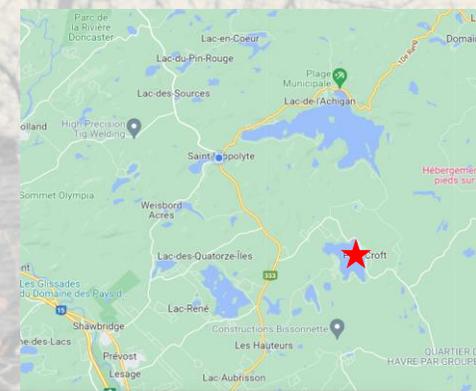
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2024-0015: 746, chemin du Lac-Connelly

Construction bâtiment principal – Lac Connelly



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2024-0015: 746, chemin du Lac-Connelly...suite



Modélisation 3D – vue avant



Modélisation 3D – vue arrière

Toiture - Gris Régent



Revêtement extérieur

VW00287-Solar-Reflectanc... OK

56068 NOIR	,05	,88	-1
56069 BLANC OS	,50	,87	57
56070 JAUNE OR	,42	,86	46
56071 GRIS PIERRE	,45	,87	51
56072 FUSAIN	,29	,87	29
56073 VERT FONCÉ	,09	,87	3
56074 BEIGE	,34	,88	36
56076 BLANC PUR	,56	,86	65
56077 BRUN CAFÉ	,26	,88	26
56078 VERT FORÊT	,28	,86	27
56079 BLEU HÉRON	,23	,87	21
56080 ROUGE VIF	,38	,87	41
56081 BLEU ROYAL	,22	,87	20
56082 GRIS RÉGENT	,37	,87	40
56083 VERT MARIN	,23	,86	21
56084 BLEU LABRADOR	,12	,86	7
56085 VERT MÉLÈZE	,21	,86	18
56086 BLANC VIF	,64	,87	77
56087 IVOIRE BAMBOU	,57	,87	67
56088 BLEU FONCÉ	,19	,87	16
56089 VERT CENDRE	,21	,87	19
56090 IVOIRE	,58	,87	68

Revêtement maison



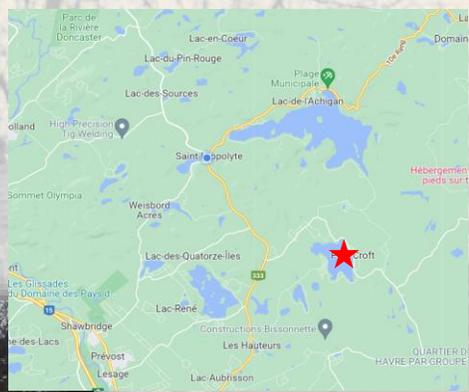
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.5 PIIA 2024-0015: 746, chemin du Lac-Connelly...suite

Maisons voisines



717, Lac-Connelly



757, Lac-Connelly



735, Lac-Connelly



741, Lac-Connelly



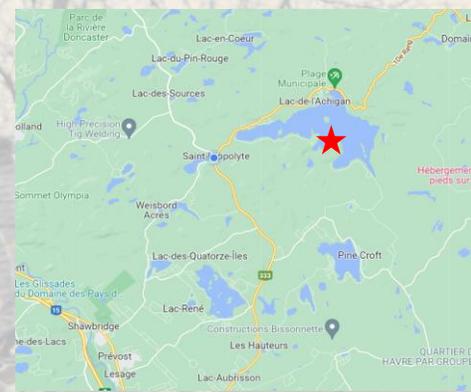
767, Lac-Connelly



21-23, Érables

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA



5. Urbanisme

5.6 PIIA 2024-0016: 830, 305^e Avenue
Rénovation bâtiment principal – Lac de l’Achigan

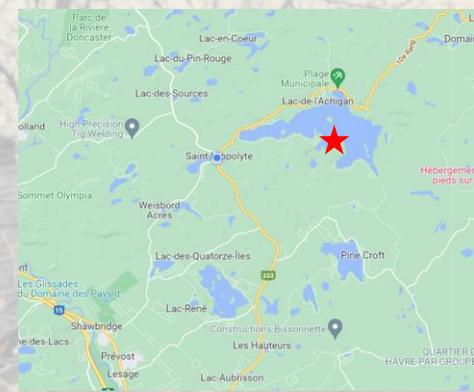
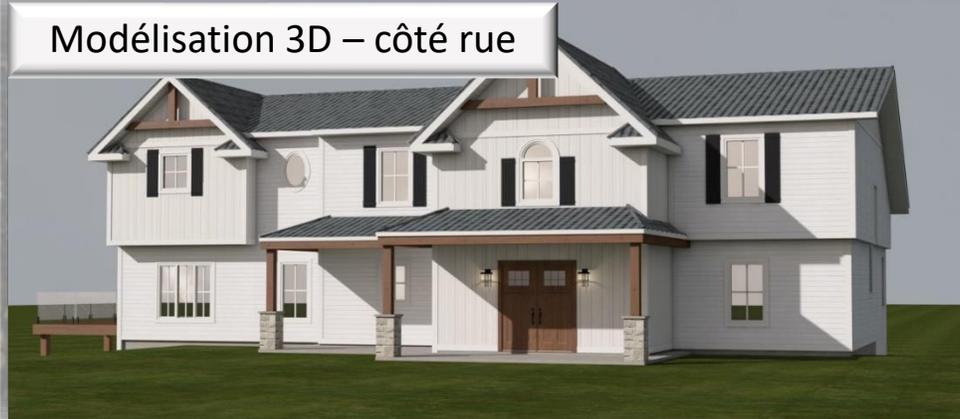


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2024-0016: 830, 305^e Avenue...suite

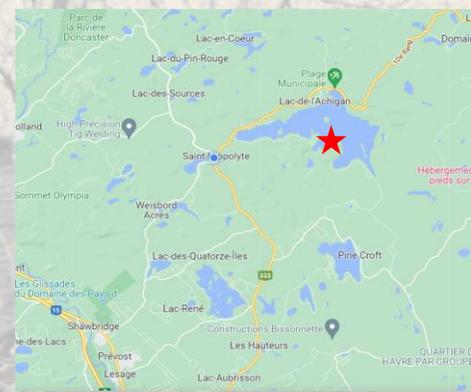


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.6 PIIA 2024-0016: 830, 305^e Avenue...suite



Revêtements extérieurs

Indice réflectance solaire
(IRS = 60)

COULEURS ÉCOÉNERGITIQUES - Energy efficient

Toiture - Gris Étoilé



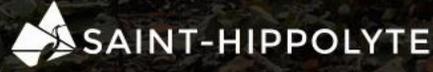
COULEURS MÉTALLIQUES - Metallic Colors



	IRS	EMI	Syr	SFO	GALVALUME			ALUMINUM			
					GRADE 50	CSB	3105 H24	032 nom	032 nom	040 nom	
					24 ga	24 ga	24 ga	24 ga	032 nom	032 nom	040 nom
Aged Copper	0.47	0.85	0.46	53	40.375"	44.375"	48.375"	48.380"	40.500"	48.000"	48.000"
Ash Gray	0.39	0.84	0.39	41							
Burgundy	0.25	0.85	0.23	23							
Champagne Metallic	0.37	0.80	0.35	37							
Charcoal Gray	0.29	0.84		28							
Colonial Red	0.30	0.85		30							
Copper Metallic	0.49	0.86	0.47	56							
Dark Bronze	0.26	0.84		24							
Evergreen	0.27	0.86		26							
Hartford Green	0.26	0.85		24							
Hemlock Green	0.29	0.86		29							
Marsard Brown	0.27	0.86		26							
Matte Black	0.29	0.83		27							
Medium Bronze	0.30	0.87		31							
Patina Green	0.28	0.87	0.28	28							
Pre-weathered Galvalume®	0.30	0.79		27							
Regal Blue	0.26	0.85		24							
Regal Red	0.42	0.83	0.41	45							
Regal White	0.68	0.80	0.67	81							
Sandstone	0.54	0.86	0.53	63							
Sandstone	0.55	0.86	0.54	63							
Silver Metallic	0.60	0.79	0.60	69							
Slate Blue	0.29	0.85		28							
Slate Gray	0.33	0.84		33							
Solar White	0.68	0.85	0.66	82							
Stone White	0.60	0.86	0.56	71							
Teal	0.25	0.86		24							
Terra Cotta	0.35	0.86	0.35	37							
Acrylic Coated Galvalume®	0.67	0.14	0.55	56							
Mill Finish Aluminum											
Custom Colors											

RECOMMANDATION

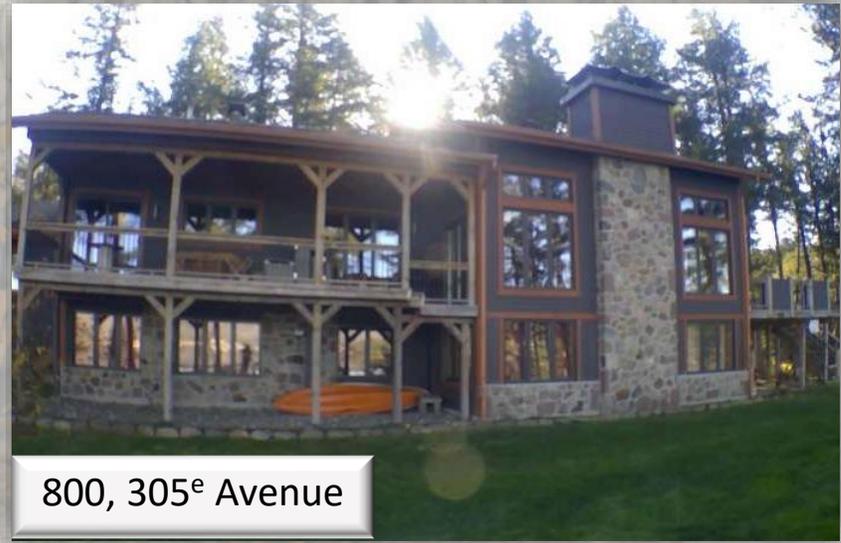
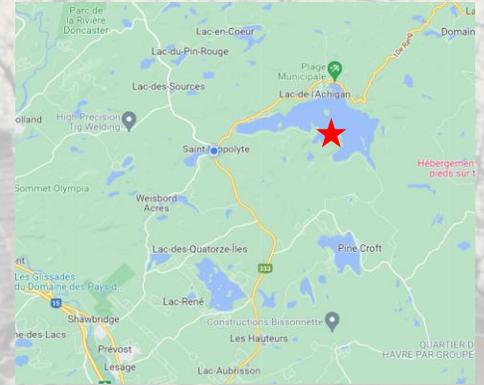
Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA



5. Urbanisme

5.6 PIIA 2024-0016: 830, 305^e Avenue...suite

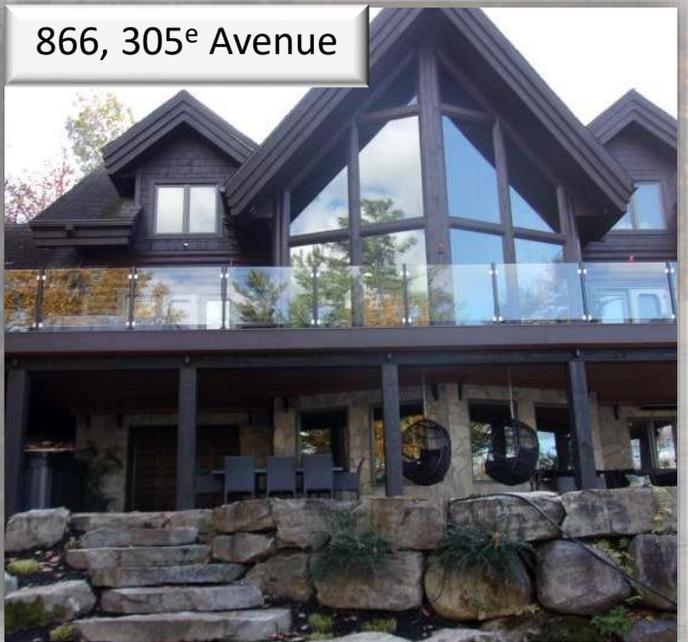
Maisons voisines



800, 305^e Avenue



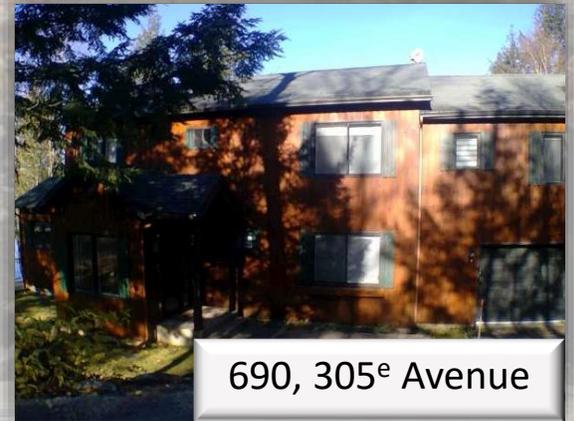
846, 305^e Avenue



866, 305^e Avenue



862, 305^e Avenue



690, 305^e Avenue



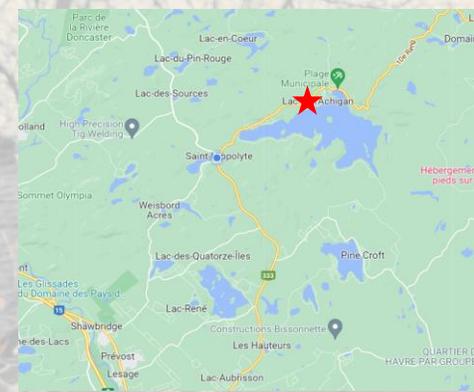
700, 305^e Avenue

RECOMMANDATION

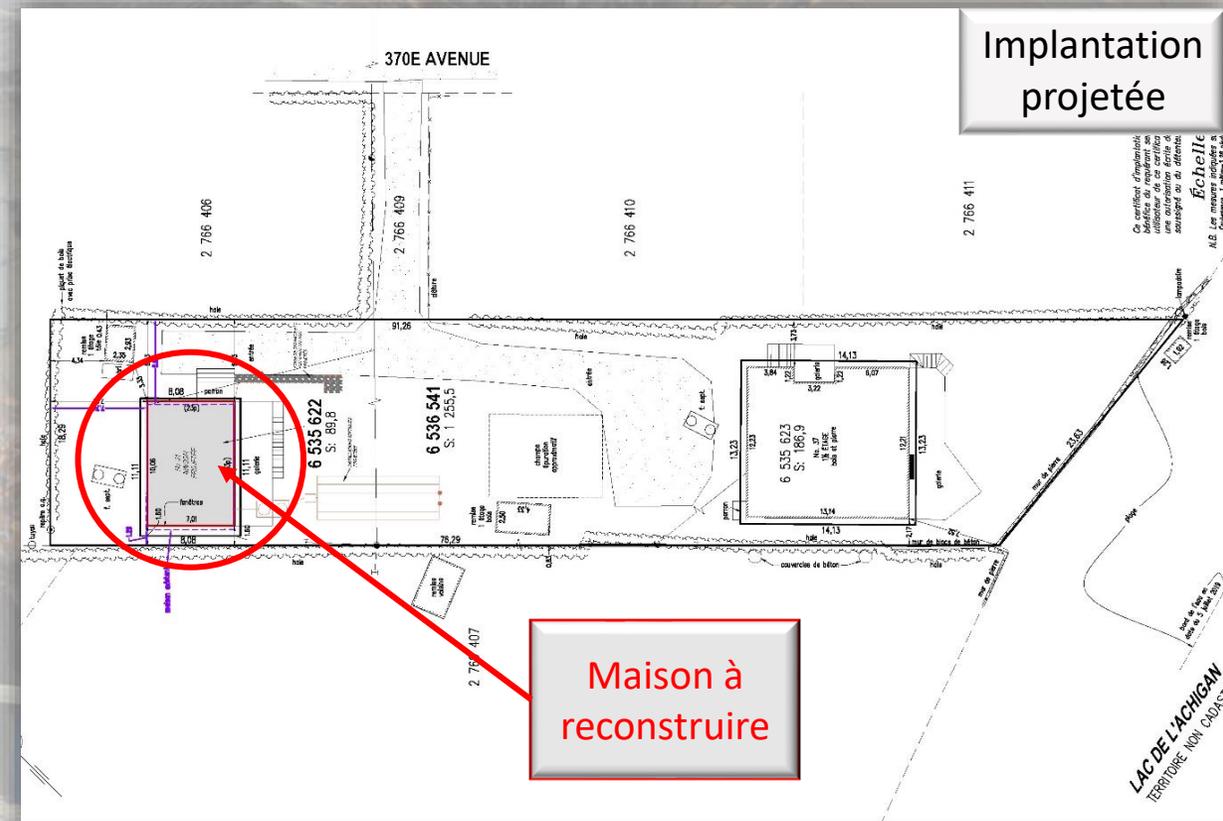
Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.7 PIIA 2024-0017: 31, 370^e Avenue
Reconstruction bâtiment principal – Lac de l’Achigan



Vue du lac –
maison à démolir



Maison à
reconstruire

Implantation
projetée

Le certificat d'implantation, le permis de construire et le permis de voirie sont des permis administratifs qui sont soumis à des conditions de délivrance et de durée d'application. Ils sont soumis à des conditions de délivrance et de durée d'application. Ils sont soumis à des conditions de délivrance et de durée d'application.

LAC DE L'ACHIGAN
TERRITOIRE NON CADASTRE

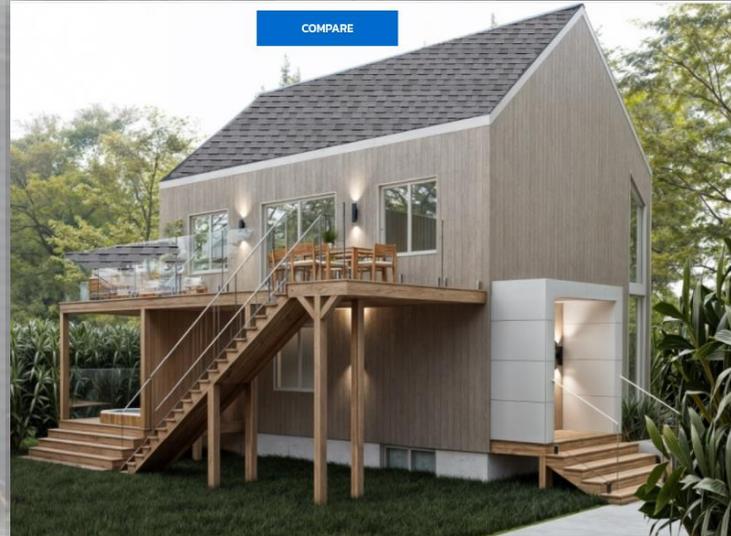
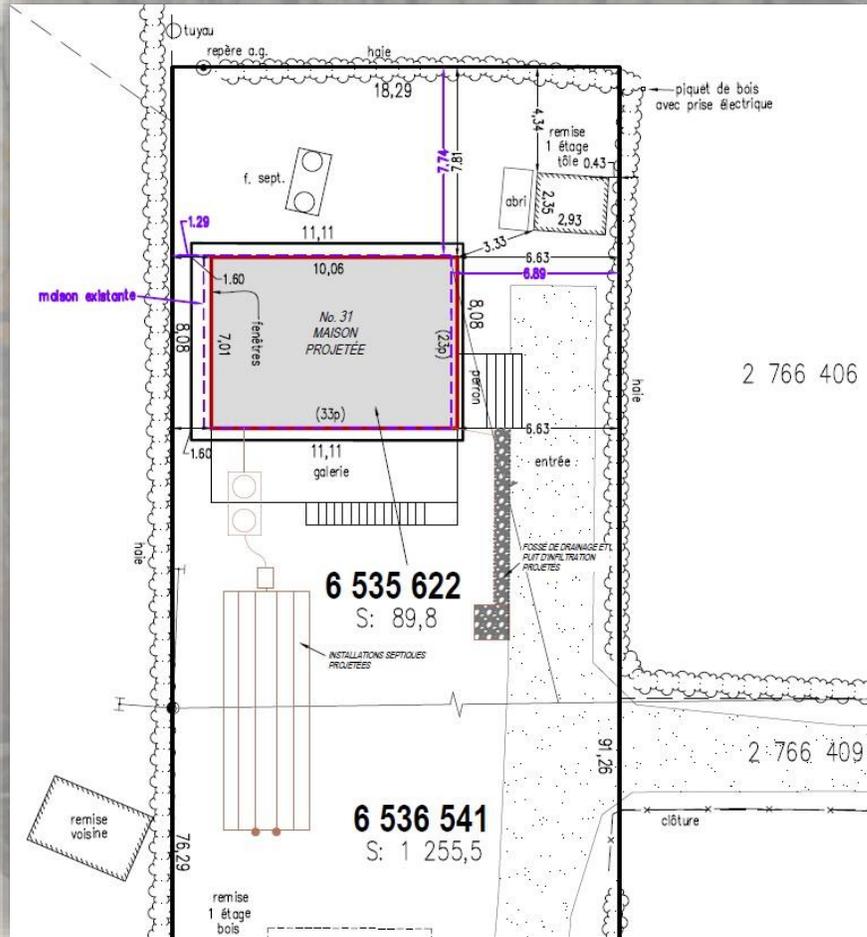
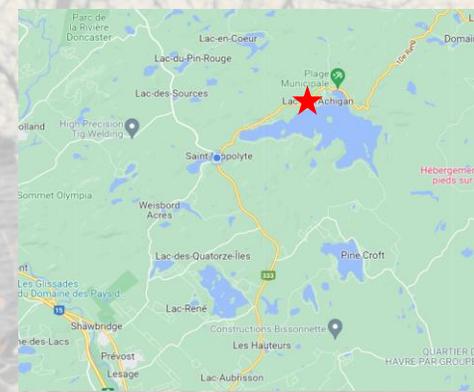
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

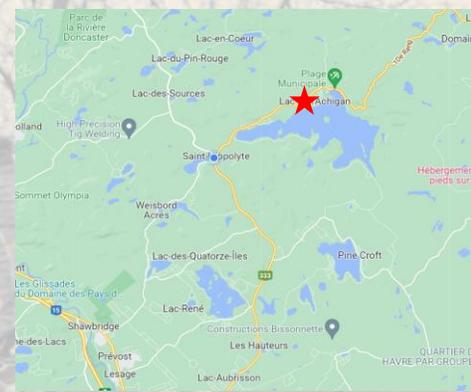
5.7 PIIA 2024-0017: 31, 370^e Avenue...suite

Modélisations 3D



RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA



5. Urbanisme

5.7 PIIA 2024-0017: 31, 370^e Avenue...suite

Revêtements extérieurs



Déclin vertical de type Maibec couleur Montagne blanche



Toiture – Brume matinale (IRS = 65)

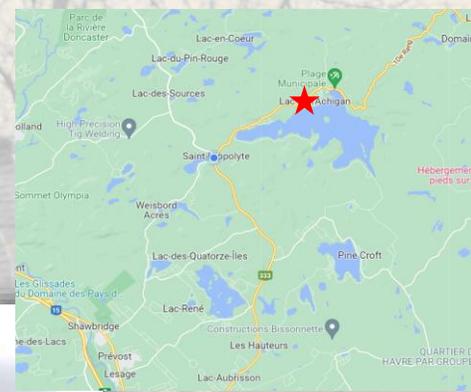
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.7 PIIA 2024-0017: 31, 370^e Avenue...suite

Maisons voisines



31, 370e Avenue (à démolir)



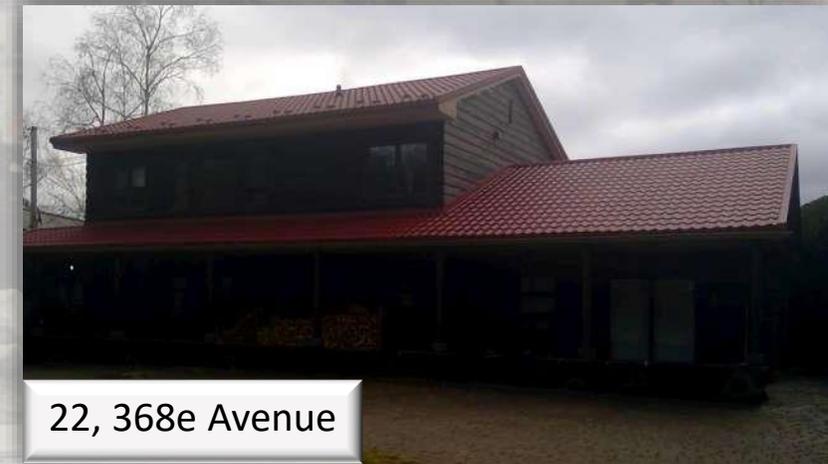
41, 370e Avenue



21, 368e Avenue



43, 370e Avenue



22, 368e Avenue



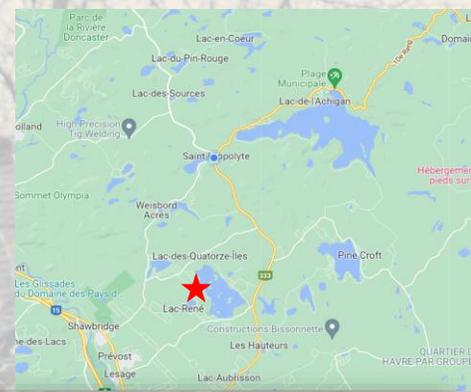
37, 370e Avenue

RECOMMANDATION

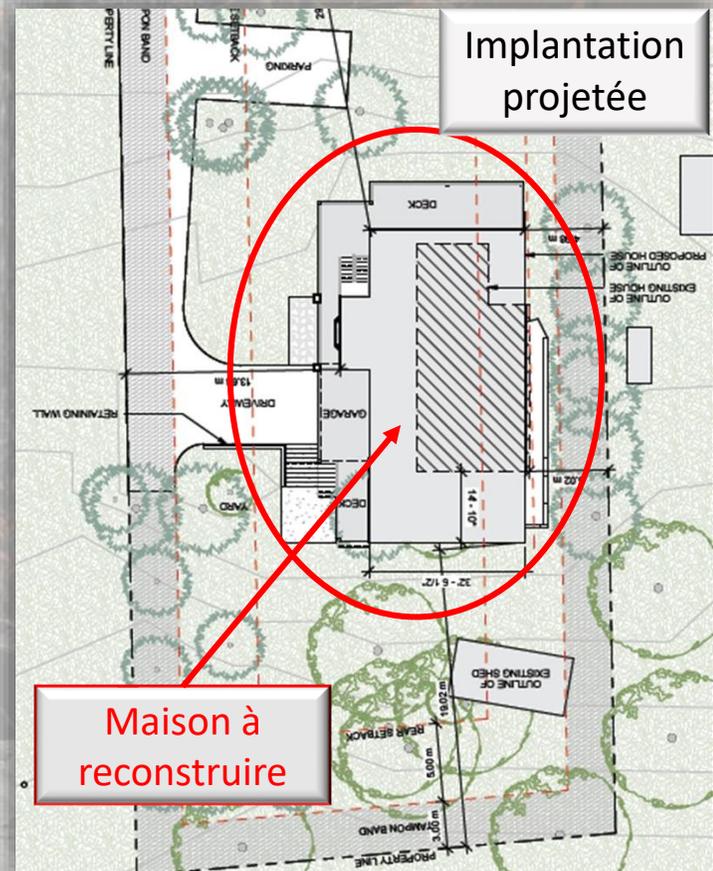
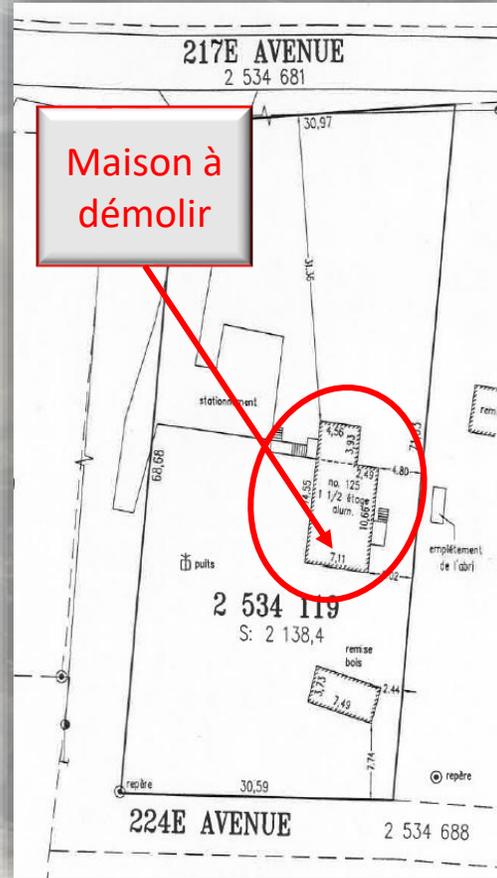
Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.8 PIIA 2024-0021: 125, 217^e Avenue
Reconstruction bâtiment principal – Lac Écho



Non-riverain & visible du lac

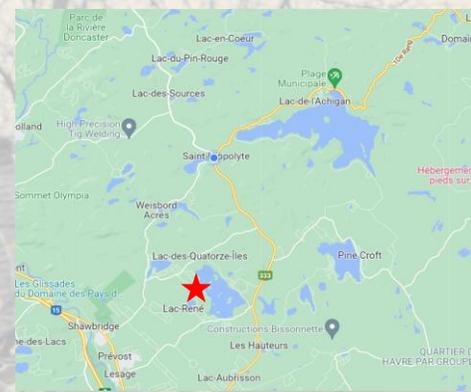


RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.8 PIIA 2024-0021: 125, 217^e Avenue...suite



Modélisations 3D



1 NORTHWEST BIRD'S EYE



2 SOUTHWEST BIRD'S EYE



3 SOUTHEAST BIRD'S EYE



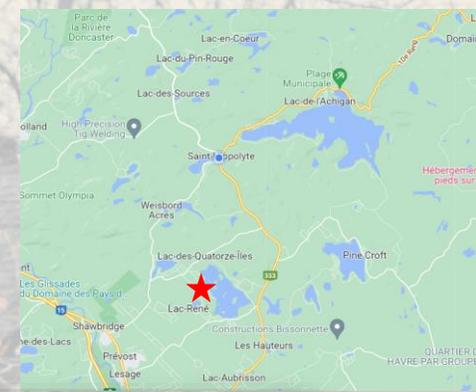
4 NORTHEAST BIRD'S EYE

RECOMMANDATION

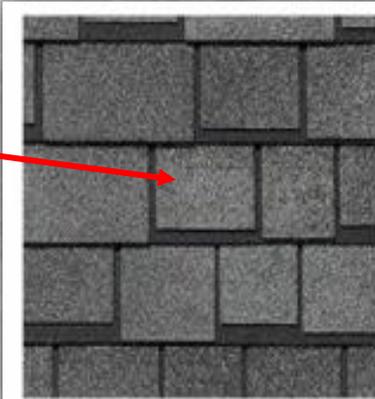
Les membres du CCU recommandent d'**ACCEPTER** le PIIA

5. Urbanisme

5.8 PIIA 2024-0021: 125, 217^e Avenue...suite

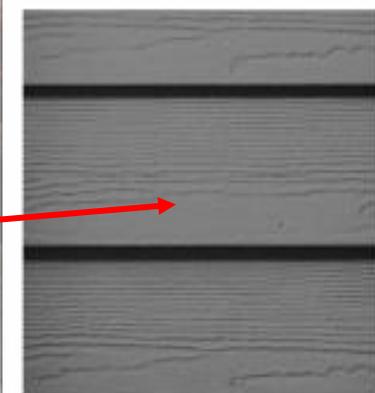


Revêtements extérieurs



ASPHALT SHINGLES
Manufacturer: BP[®]
Product: Manoir shingles[®]
Colour: Bavaria

The new range of Manoir asphalt shingles takes its inspiration from the breathtaking beauty of Europe's spectacular castles, which have stood the test of time and excited generations of builders. Now it's your turn to enjoy the finest collection of roofing shingles on the market today. Give your roof the royal treatment it deserves!



SIDING
Manufacturer: James Hardie[®]
Product: Hardieplank Select Cedamill[®]
Colour: Gray Slate

Traditional and timeless. Sleek and strong. HardiePlank[®] lap siding is not just our best-selling product—it's the most popular brand of siding in North America, protecting and beautifying more homes from coast to coast.

WINDOWS
Frame: Aluminum Exterior, PVC Interior
Colour: Black

ASPHALT SHINGLES
Manufacturer: BP[®]
Product: Manoir shingles[®]
Colour: Bavaria

The new range of Manoir asphalt shingles takes its inspiration from the breathtaking beauty of Europe's spectacular castles, which have stood the test of time and excited generations of builders. Now it's your turn to enjoy the finest collection of roofing shingles on the market today. Give your roof the royal treatment it deserves!

FASCIAS, GUTTERS, SOFFITS
Manufacturer: Gentek[®]
Product: Aluminum Soffit and Fascia[®]
Colour: 525 Black

With crisp, clean lines and impeccable style, Gentek aluminum soffit and fascia will lend the perfect touch of refinement to your home while protecting the rooflines, gables and other hard-to-reach areas with a durable finish that's easy to maintain.

LIGHTS
Manufacturer: Maxim Lighting[®]
Product: Industrial 10118WTBK[®]

A powder coat aluminum frame support a durable polycarbonate shade in classic RLM styles. This an excellent choice for extreme environments like coastal areas. The combination Black frame and White shade create a dramatic look.

EXTERIOR TRIM
Manufacturer: Azek[®]
Product: Azek Cornerboard[®]
Colour: RAL 7042 Verkehrsgrau A

With seams that will not open, AZEK[®] Cornerboards offer faster and more aesthetically pleasing installations to complement any home exterior. Unlike the two-piece cornerboards in the marketplace, which attract dirt in the seam, our one-piece cornerboards feature smooth outside edges to keep dirt away and help prevent cuts during installation.

SIDING
Manufacturer: James Hardie[®]
Product: Hardieplank Select Cedamill[®]
Colour: Gray Slate

Traditional and timeless. Sleek and strong. HardiePlank[®] lap siding is not just our best-selling product—it's the most popular brand of siding in North America, protecting and beautifying more homes from coast to coast.

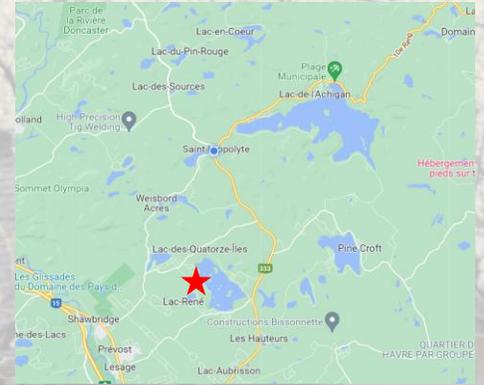
RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

5. Urbanisme

5.8 PIIA 2024-0021: 125, 217^e Avenue...suite

Maisons voisines



111, 217e Avenue



131, 217e Avenue



128, 217e Avenue



120, 217e Avenue



135, 217e Avenue



119, 217e Avenue

RECOMMANDATION

Les membres du CCU recommandent d'ACCEPTER le PIIA

ENVIRONNEMENT



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral

- En vigueur depuis le 1er mars 2022;
- Remplace la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables;
- Resserre l'encadrement des activités réalisées dans les zones inondables;
- S'assure de limiter les risques et les impacts environnementaux des travaux;
- Établit un cadre plus uniforme à l'échelle de toutes les municipalités du Québec en matière de gestion des rives, du littoral et des zones inondables.



6. Environnement

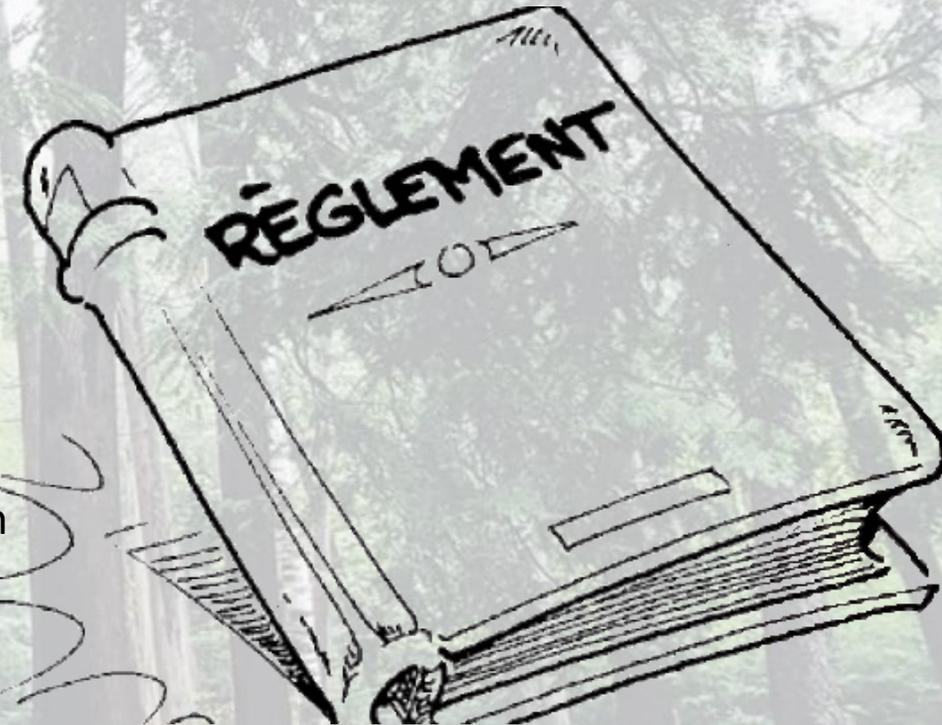
6.1 Dépôt du rapport mensuel

Préséance du régime transitoire

Les dispositions du régime transitoire ont préséance sur celles d'un règlement municipal portant sur le même objet, même si celui-ci est plus restrictif.

Une municipalité peut tout de même adopter des règlements portant sur:

- Le libre écoulement de l'eau;
- la gestion de la végétation dans la rive;
- l'aménagement de sentier ou d'escalier permettant l'accès à l'eau;
- la distance d'une bande riveraine d'un lac, d'un cours d'eau, d'un milieu humide ou d'un fossé;
- la gestion des quais;
- les mesures de contrôle de l'érosion et des sédiments;
- la gestion des travaux de stabilisation d'un talus.



6. Environnement

6.1 Dépôt du rapport mensuel

Les autorisations nécessaires en vertu du régime transitoire

L'autorisation nécessaire dépend du type de travaux à réaliser:

- Pour la construction, la reconstruction ou la modification substantielle d'un bâtiment principal résidentiel, de ses bâtiments ou ouvrages accessoires ainsi que des accès requis, vous devrez obtenir une autorisation municipale;
- Pour la construction, la reconstruction ou la modification substantielle d'un bâtiment autre que résidentiel, une autorisation ministérielle est nécessaire;
- Pour les autres types de travaux (ex. : construction d'un ponceau ou d'un quai), le type d'autorisation nécessaire (municipale ou ministérielle) dépend de l'ampleur des travaux et du risque qu'ils peuvent représenter pour l'environnement. Il est possible qu'une autorisation municipale soit requise, en plus d'une autorisation ministérielle. Dans certains cas, le régime transitoire dirigera le demandeur vers une déclaration de conformité au lieu d'un certificat d'autorisation. Pour connaître les conditions à remplir pour la délivrance d'une autorisation municipale, consultez l'aide-mémoire préparé par le ministère de l'Environnement au <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/gestion-rives-littoral-zones-inondables/aide-memoire-autorisation-municipale-differents-travaux.pdf>.

6. Environnement

6.2 Appui et engagement envers le Regroupement des associations de lacs de Saint-Hippolyte

6. Environnement

6.3 Entente financière avec Éco Entreprise Québec – Autorisation de signature

D'AUTORISER le maire et le directeur général et greffier-trésorier ou la directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente financière à intervenir avec Éco Entreprises Québec.

The logo for Éco Entreprises Québec is displayed on a green rectangular background. The text "Éco Entreprises Québec" is written in white, sans-serif font. The word "Éco" is on the top line, "Entreprises" is on the middle line, and "Québec" is on the bottom line. A white graphic element, resembling a stylized speech bubble or a bracket, frames the text from the left and bottom.

6. Environnement

6.4 Octroi d'une aide financière

Association pour la protection de l'environnement du lac Bleu

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association pour la protection de l'environnement du lac Bleu au montant de 17 704,84 \$, laquelle sera répartie en deux versements, soit 60 % à l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % à l'approbation du rapport financier du projet.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.5 Octroi d'une aide financière Association des propriétaires et amis du lac Connelly

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association des propriétaires et amis du lac Connelly au montant maximal annuel de 25 000 \$, laquelle sera répartie en deux versements, soit 60 % à l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % à l'approbation du rapport financier du projet.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.6 Octroi d'une aide financière Regroupement des associations de lacs de Saint-Hippolyte

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière au Regroupement des associations de lacs de Saint-Hippolyte au montant de 22 000 \$, laquelle sera répartie en deux versements, soit 60 % à l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % à l'approbation du rapport financier du projet.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.7 Octroi d'une aide financière Association pour la protection du lac de l'Achigan

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association pour la protection du lac de l'Achigan au montant de 10 500 \$, laquelle sera répartie en deux versements, soit 60 % à l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % à l'approbation du rapport financier du projet.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.8 Octroi d'une aide financière Association pour la protection du lac Morency

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière à l'Association pour la protection du lac Morency au montant de 135 \$, laquelle sera remise en un seul versement au moment de l'adoption de la résolution par le conseil municipal.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



6. Environnement

6.9 Octroi d'une aide financière Comité régionale pour la protection des falaises

D'OCTROYER, conformément au programme de soutien à l'action environnementale Fonds vert de la Municipalité, une aide financière au Comité régional pour la protection des falaises au montant de 7 000 \$, laquelle sera répartie en deux (2) versements, soit 60 % à l'adoption de la résolution par le conseil municipal et 40 % à l'approbation du rapport financier du projet.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel – **Exposition au-delà de la lumière**

C'est le 6 juin que se déroulait le vernissage de l'artiste Meryem Aouli. Une trentaine de personnes ont participé à l'événement. À noter que l'exposition s'est conclue le 7 juillet dernier.



7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel – Lancement du club de lecture TD

Le 15 juin, une animatrice du Cosmodôme a tenu une activité entourant le thème de l'espace. Cette activité de lancement a permis à plus de 30 enfants d'en apprendre davantage sur le système solaire et de s'inscrire au club de lecture d'été TD.

SAINTE-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

**4,3,2,1,
ON DÉCOLLE!**

**Club
de lecture
d'été
TD**

Enfants de
3-12 ans
15 juin au
24 août 2024

Activité de
lancement
samedi 15 juin

Des prix à gagner
chaque semaine!
Un grand prix offert
par **THÉÂTRE
GILLES-VIGNEAULT**

Inscriptions sur place
à la bibliothèque.

7. Culture et bibliothèque

7.1 Dépôt du rapport mensuel – **Activités à venir :**



Vernissage de l'exposition Belle Culturelle
Bibliothèque

LOISIRS, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – **Camp de jour Les Tortilles**

C'est le 25 juin que s'amorçaient les activités du camp de jour Les Tortilles au parc du Grand-Héron. L'équipe des moniteurs est en selle pour les 9 semaines du camp, soit jusqu'au 23 août!



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Fête Nationale

C'est le 24 juin que se déroulaient les festivités de la fête nationale au Centre de plein air Roger-Cabana.

Au menu : spectacle pour enfants, maquillage, biblio-mobile et deux performances musicales de grande qualité des formations Harricana et les Coyotes. Le tout fut suivi du spectacle laser *Stellaris*.



8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.1 Dépôt du rapport mensuel – Évènements à venir :

JUIL
15

Mycologues des Laurentides – atelier d'identification de champignons
Centre des loisirs et de la vie communautaire

JUIL
16

Vaccination de bébés (CISSS des Laurentides)
Centre des loisirs et de la vie communautaire

8. Loisirs, sports, plein air et vie communautaire

8.2 Octroi d'une aide financière – Association des propriétaires et amis du Lac Connelly

D'OCTROYER, conformément à la politique d'aide aux organismes sans but lucratif de Saint-Hippolyte, une aide financière à l'Association des propriétaires et amis du Lac Connelly au montant de 3 125 \$ laquelle sera conditionnelle à la réception de l'autorisation écrite de la direction de la gestion de la faune de Lanaudière et des Laurentides.

**DEMANDE AIDE
FINANCIÈRE**



SÉCURITÉ INCENDIE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Feu de bâtiment

Les pompiers ont été appelés en entraide sur côte Saint-André à Sainte-Sophie le 16 juin dernier pour un incendie dans un garage. Le feu fut maîtrisé rapidement et les dégâts ont été limités. Toutefois, beaucoup de produits inflammables et explosifs s’y trouvaient, ce qui aurait pu alimenter l’incendie sans l’intervention des pompiers. Les lieux ont été sécurisés et heureusement personne n’a été blessé.

Rappel important sur l’entreposage des bouteilles de propane

- Qu’il s’agisse de bouteilles pleines ou vides, neuves ou anciennes, entreposez-les toujours à l’extérieur dans la mesure du possible, à l’abri de la chaleur ou de sources d’allumage (allumettes, fumoirs, etc.);
- Placez les bouteilles de propane dans un endroit sûr et bien aéré, sur une base incombustible surélevée (de manière à éviter de toucher au sol) et en position verticale;
- Lorsque stockées, les bouteilles doivent être déconnectées et toutes les sorties sur les bouteilles doivent être étanchéifiées à l’aide d’un bouchon ou d’un fermoir;
- Ne stockez jamais de bouteilles de rechange en dessous ou près d’un barbecue.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Feu de bâtiment

Le 18 juin, en pleine canicule, les pompiers sont intervenus de jour sur la rue Villeneuve en raison d'une fumée gris foncé qui sortait du toit d'une résidence. À leur arrivée, les pompiers ont procédé à l'extinction de l'incendie qui se trouvait au niveau des murs et de l'entretoit. Malgré la maîtrise rapide de l'incendie, quatre services de sécurité incendie ont été appelés en entraide, soit Prévost, Sainte-Sophie, Saint-Jérôme et Saint-Anne-des-lacs, et ce, en raison de la température extérieure extrême. Malgré la chaleur, aucun pompier ne fut incommodé sérieusement. De la relève fréquente, une douche froide et des boissons rafraichissantes ont été les moyens utilisés par les officiers afin de s'assurer de la santé et de la sécurité de tous.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Premiers répondants

Les premiers répondants ont été moins sollicités pendant le mois de juin. Toutefois, deux décès sont malheureusement survenus pendant la canicule. Évidemment, nous ne pouvons pas relier directement la canicule au décès, cependant, les premiers répondants souhaitent vous sensibiliser aux signes de coup de chaleur. Un coup de chaleur survient lorsque le corps n'arrive plus à se refroidir. Il est très important de reconnaître les signes et symptômes de déshydratation:

- Sensation de soif;
- Étourdissements;
- Diminution de la transpiration;
- Diminution de la quantité des urines;
- Urines foncées;
- Crampes musculaires.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Symptômes de coup de chaleur :

- Étourdissements;
- Fatigue inhabituelle;
- Vertiges;
- Propos incohérents;
- Agressivité, comportements bizarres;
- Vomissements;
- Perte d'équilibre;
- Perte de conscience.

Bonnes pratiques :

- S'assurer qu'il y a de l'eau potable à proximité;
- Reporter les tâches ardues aux heures plus fraîches de la journée;
- Alléger la charge de travail par des cycles courts travail/repos.

Un coup de chaleur peut être mortel



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Conseil du mois

LES BACS À FLEURS NE SONT PAS DES CENDRIERS!

Pour bien comprendre cette recommandation, il faut retourner à la composition du terreau. Nous sommes bien loin de la bonne vieille terre utilisée depuis toujours, puisque la terre se retrouve pour une infime partie dans le mélange de terreau.

C'est cette matière organique en contact avec une source de chaleur qui peut faire naître un incendie. La source de chaleur fait en sorte que la mousse de tourbe du mélange commence à brûler en incandescence pour ensuite former un noyau d'énergie qui amène les matériaux combustibles en contact à se pyrolyser sur plusieurs heures.

Les fumeurs doivent s'abstenir d'éteindre leurs cigarettes ou cigares dans les bacs sur les terrasses. Éviter d'enfoncer des allumettes de bois dans le terreau pour les éteindre. Ne vous servez pas des pots de plantes d'intérieur comme support aux bâtons d'encens. Après une soirée ou réception, assurez-vous qu'aucun invité n'ait utilisé vos plantes comme cendrier.



9. Sécurité incendie

9.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

Caserne

Nature des interventions	2024	2023
Interventions incendie	224	391
Premiers répondants	55	180
Total	279	527

Nature des interventions	30 avril 2024
Entraide	1
Inondation	3
Feu de véhicule	0
Feu de forêt ou herbes	1
Feu de bâtiment	2
Désincarcération	0
Système d'alarme en opération	5
Accident	4
Branches en contact avec des fils électriques	7
Feu de cheminée	0
Vérification feu à ciel ouvert	8
Administratif	1
Premiers répondants	3
Total	35

SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE



SAINT-HIPPOLYTE
BELLE NATURELLE

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Statistiques d'intervention

NAUTIQUES	
Lieu d'intervention	Nombre
Lac de l'Achigan	13
Lac Connelly	4
Lac Écho	0
Lac Bleu	1
Autres lacs	0

TERRESTRES	
Types d'intervention	Nombre
Nuisance	14
Animal	2
SPCA	2
Enquête Airbnb	1
Enquête diverse	3
Privé	0
Environnement	2
Urbanisme	10
Insalubrité	2
Suivi dossier	47

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Ouverture de la plage

La plage publique du parc du Grand-Héron est ouverte depuis le 22 juin, au 55, 380^e avenue, de 10 h à 20 h.

Tarification (inclut l'accès à la plage et au parcours gonflable aquatique Aquafun Junior)

Résidents: Gratuit

Non-résidents: 0-5 ans 20\$ par jour; 6 ans et plus 30\$ par jour

Invité accompagné d'un résident: 5\$ par invité, par jour

Forfait famille non résidente (2 adultes et 3 enfants)
accompagnée d'un résident: 20\$ par jour, par famille



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Rappel des principaux règlements de la plage

- Pour votre sécurité, nagez seulement dans la zone délimitée.
- **Aucun animal de compagnie** n'est admis sur la plage.
- Il est strictement **interdit de fumer** (tabac, cannabis, vapotage) et de **consommer de l'alcool** sur le site.
- Les détergents, savons ou shampoings sont **nocifs** pour le lac et leur utilisation est strictement interdite.
- **Les sauveteurs ont l'autorité** d'exiger le port du VFI pour certains baigneurs de même que de faire appliquer les règlements et d'expulser toute personne qui représente un danger.
- Les patrouilleurs peuvent donner des constats d'infraction en lien avec la réglementation sur le site.



- **Aucune embarcation** ne peut être mise à l'eau à partir de la plage.
- **Aucune embarcation** ne peut venir par l'eau sur la plage.
- **Aucun tube d'eau**, île flottante ou autres jouets gonflables ne sera toléré (les ballons et disques-volants sont autorisés).

10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Rappel location court terme

Location à court terme

La location à court terme (sur Airbnb entre autres) constitue une grande source de désagrément pour plusieurs de nos citoyennes et citoyens.

Nous souhaitons rappeler que ce type de location contrevient au règlement de zonage en plus d'engendrer des activités enfreignant le règlement sur les nuisances.

En vertu de la réglementation municipale, la location à court terme (**31 jours et moins**) est **strictement interdite** sur tout le territoire. Les contrevenants s'exposent à des amendes.



10. Sécurité communautaire

10.1 Dépôt du rapport mensuel

Sécurité routière

En **juin** la Sûreté du Québec a effectué une opération de visibilité dans la municipalité.

Plusieurs agents dans le secteur. Ils ont ciblé différents secteurs et effectué des opérations en sécurité routière. Ils en ont profité pour aller dans des secteurs où nous avons des plaintes de citoyens.

Lors de cette opération, les patrouilleurs se sont assurés de faire des interceptions et d'être visibles.

Par le fait même, des constats d'infraction ont été donnés.

Voici les secteurs visités :

- Secteur Lac Bleu
- Secteur Lac Achigan
- Secteur Lac Bertrand
- Secteur route 333



PÉRIODE DE QUESTIONS

05:00



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE

LEVÉE DE LA SÉANCE



SAINT-HIPPOLYTE

BELLE NATURELLE